

Tableau synthèse du nouveau programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec

Aide aux artistes et aux écrivain(e)s												Aide aux commissaires indépendant(e)s	
Volet / Discipline	Littérature et Conte	Musique	Chanson	Théâtre	Arts du cirque	Arts multidisciplinaires	Danse	Arts visuels et Recherche architecturale	Métiers d'art	Cinéma-vidéo	Arts numériques	Arts visuels, Métiers d'art, Recherche architecturale, Arts numériques, Cinéma-vidéo	
RECHERCHE ET EXPLORATION <i>Idéation et expérimentation.</i> Maximum de 25 000 \$	Aide déjà offerte Nouveauté: La recherche et l'exploration sont détachées de la création et de la présentation publique.											Nouveauté	
CRÉATION <i>Réalisation d'œuvres sans présentation devant public.</i> Maximum de 50 000 \$	Aide déjà offerte											Nouveauté	
	Nouveauté : traduction d'œuvres littéraires si l'auteur(e) détient les droits.	Nouveauté : enregistrement sonore											Nouveauté : Le montant maximum passe de 25 000 \$ à 50 000 \$
PRÉSENTATION PUBLIQUE <i>Production et présentation devant public d'une œuvre, d'un spectacle, d'une exposition, d'une performance, d'une installation.</i> (Jusqu'à 75 % des coûts du projet)	Aide déjà offerte	Nouveauté											
DÉPLACEMENT <i>L'artiste ou le commissaire voyage.</i> (Aucun maximum)	Aide déjà offerte Nouveautés: Abolition du montant maximum de 2 500 \$ par personne établi sur la base de la destination, afin de pouvoir tenir compte des coûts réels. Dépenses admissibles: frais de voyage, d'hébergement et d'indemnités quotidiennes (125 \$ au Québec et 200 \$ hors Québec), frais reliés à la traduction d'extraits d'œuvres et frais de transport de matériel nécessaire à la réalisation du projet.											Nouveauté	

Aide aux artistes et aux écrivain(e)s												Aide aux commissaires indépendant(e)s
Volet / Discipline	Littérature et Conte	Musique	Chanson	Théâtre	Arts du cirque	Arts multidisciplinaires	Danse	Arts visuels et Recherche architecturale	Métiers d'art	Cinéma-vidéo	Arts numériques	Arts visuels, Métiers d'art, Recherche architecturale, Arts numériques, Cinéma-vidéo
CIRCULATION D'ŒUVRES AU QUÉBEC <i>L'œuvre voyage.</i> (En littérature, l'œuvre est un spectacle.)	Aide déjà partiellement offerte (certains frais étaient admissibles au volet <i>Déplacement</i>). Nouveautés: Abolition du montant maximum de 750 \$ par personne, afin de pouvoir tenir compte des coûts réels. Dépenses admissibles: frais de séjour maximum de 125 \$ par jour par participant(e), frais de transport, frais de transport d'équipements ou d'œuvres, incluant les assurances, frais de location d'équipement, frais de promotion et de publicité non assumés par l'organisme hôte, frais d'agence, frais d'administration. Montant total pouvant atteindre jusqu'à 75 % du coût total du projet.											Nouveauté
CIRCULATION D'ŒUVRES HORS QUÉBEC <i>L'œuvre voyage.</i> (En littérature, l'œuvre est un spectacle.)	Aide déjà partiellement offerte (certains frais étaient admissibles au volet <i>Déplacement</i>). Nouveautés: Abolition du montant maximum de 2 500 \$ par personne établi sur la base de la destination, afin de pouvoir tenir compte des coûts réels. Dépenses admissibles: frais de déplacement et frais afférents tels que les frais de vaccination ou de visa, frais de séjour maximum de 140 \$ par jour, frais de transport d'équipements ou d'œuvres, incluant les assurances et les douanes, frais de location d'équipement, frais de promotion et de publicité non assumés par l'organisme hôte, frais d'agence, frais d'administration. Montant total pouvant atteindre jusqu'à 75 % du coût total du projet.											Nouveauté
PERFECTIONNEMENT Maximum de 15 000 \$	Aide déjà offerte Nouveautés: Les aspects entourant la gestion de la carrière. Le montant maximum passe de 9 000 \$ à 15 000 \$.											Nouveauté
PUBLICATION ET DOCUMENTATION CRITIQUE Maximum de 20 000 \$	Nouveauté							Aide déjà offerte Nouveauté: réalisation de catalogues d'exposition				Nouveauté
OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES ET PLAN DE CARRIÈRE <i>Mener parallèlement ou subséquentement plusieurs projets importants.</i> Maximum de 100 000 \$ par année. Le soutien peut être accordé sur plusieurs années.	Nouveauté											

Des questions? Veuillez consulter la [Foire aux questions](#) et les pages suivantes qui présentent le nouveau programme : [À PROPOS](#) ; [EN BREF](#).

Merci de lire les détails du programme avant de communiquer avec un ou une chargé(e) de programmes de la Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale.